

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-NEUVIÈME (489^e) RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, TENUE LE 18 JUIN 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-12012

Création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion publique en contexte autochtone et approbation des modifications du microprogramme et du programme court de 2^e cycle en gestion publique en contexte autochtone

- ATTENDU** le Règlement général 3 « Les études de cycles supérieurs »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux études;
- ATTENDU** que l'Université du Québec à Chicoutimi, l'École nationale d'administration publique et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue souhaitent mettre en commun leur expertise pour offrir des programmes conjoints de 2^e cycle en gestion publique destinés aux communautés des Premières Nations du Québec;
- ATTENDU** l'entente-cadre de partenariat signée entre les parties en date du 7 juin 2017;
- ATTENDU** la résolution CAD-11653 du Conseil d'administration relative à l'approbation de l'entente de principe relative à la création de programmes conjoints à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi, l'École nationale d'administration publique et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue de même que l'approbation du microprogramme et du programme court de 2^e cycle en gestion publique en contexte autochtone;
- ATTENDU** que l'article 1.1.3 de l'entente de principe prévoit également l'offre d'un programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion publique en contexte autochtone;
- ATTENDU** le dossier de création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion publique en contexte autochtone;
- ATTENDU** qu'une modification du microprogramme et du programme court du même nom est nécessaire afin d'optimiser l'offre de cours;
- ATTENDU** la résolution du conseil pédagogique du Centre des Premières Nations Nikanite;
- ATTENDU** la résolution CERC-8289 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion publique en contexte autochtone et approbation des modifications du microprogramme et du programme court de 2^e cycle en gestion publique en contexte autochtone;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

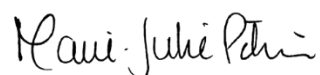
Sur proposition de M. Denis Bilodeau, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** approuver la création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion publique en contexte autochtone offert conjointement entre l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), tel qu'il paraît au dossier de présentation annexé à la présente et en faisant partie intégrante;
- 2- **D'** approuver les modifications apportées au microprogramme et au programme court de 2^e cycle en gestion publique en contexte autochtone offert conjointement entre l'UQAC, l'ÉNAP et l'UQAT, telles qu'annexées à la présente et en faisant partie intégrante;
- 3- **D'** approuver l'addenda à l'entente de principe relative à la création de programmes de 2^e cycle en gestion publique en contexte autochtone offerts conjointement entre l'UQAC, l'ÉNAP et l'UQAT, tel qu'annexé à la présente et en faisant partie intégrante;

Résolution CAD-12012

- 4- **DE** prévoir le démarrage desdits programmes, à compter du trimestre Automne 2019, étant entendu que le démarrage d'une cohorte (UQAC, ÉNAP et UQAT) devra rencontrer le nombre minimal d'inscriptions fixé, soit dix-huit (18) étudiants.

La secrétaire de réunion,



Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 19 juin 2019